



PRÉFET DU CANTAL

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

Aurillac, le 11 mai 2020

Service de l'Economie Agricole

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX**

04.63.27.66.66

Dossier n° : AE 20.0027

Demandeur : BLANCHEFLEUR Nicolas

Date d'enregistrement de la demande : 17/02/2020

Date limite de candidature : 25/07/2020

➔ L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 25/06/2020.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
ANGLARDS-DE-SALERS	4,00	VISCITA Robert	Section ZR 12
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	1,90	RODDE Nathalie	Section AH 31,41,42,61
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	0,34	GARRO Michel	Section AI 344
MOUSSAGES	25,63	BLANCHEFLEUR Henri	Section B 154j,154k,155j,155k,157j,157k,160, 164j,164k,500,502,805j,805k,805l,8 09,813, 815,818,824,
ANGLARDS-DE-SALERS	10,37	BLANCHEFLEUR Henri	Section ZH 69aj,69ak,Section ZN 1j,1k,11,3a,3bj,3bk,3c,3d, Section ZM 39j,39k,39l,39m,
SAINT-VINCENT-DE-SALERS	27,16	RODDE Jean	Section AD 23,25,291,292,294,296,297,298k,40 7, 421j,421k,Section AH 2k,49,53,54j,57j,57k,58,60j, 60k,63j,Section AI 162,203,204,236,262j,262k,263j, 263k,264j,264k,303j,303k,Section AL 29j,30j,30k, 31,36j,37,38,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée. Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière